ESCAP

Équipe de Soins Coordonnée Avec le Patient

En partenariat avec l'Assurance Maladie

Présentation de l'UNPS

UNPS
Union Nationale des Professionels de Santé

Regroupe **12 professions** de santé et **22 syndicats**, soit environ **500 000 professionnels** de santé.

2004 :
Création de **l'UNPS.**

Octobre 2018 :
Signature avec l'Assurance Maladie l'Accord-Cadre Interprofessionnel (ACIP).

Juin 2024 :
avenant à l'ACIP signé avec **l'UNCAM** et **l'UNOCAM**.

CONTEXTE CONVENTIONNEL

L'avenant n° 1 à l'ACIP signé le 20 juin 2024 entre l'UNPS et l'UNOCAM met en place :

- **une expérimentation nationale relative aux ESCAP : 3 ans depuis le 23 mars 2025**

ESCAP - Définition

L'ESCAP : nouvelle forme de coordination entre professionnels de santé :

- centrée sur le patient et accessible à **tous** les professionnels de santé (PS)
- qui s'appuie sur une grille d'inclusion complétée par un professionnel de santé
- le PS objective les besoins de prise en charge coordonnée du patient

ESCAP = une première marche pour inciter les professionnels de santé à l'exercice coordonné

L'ESCAP n'est pas concurrente des autres dispositifs ou structures de coordination

L'ESCAP agit à l'échelle d'un patient

	À l'échelle d'un patient	À l'échelle d'une structure ou d'un territoire
Prise en charge directe du patient	**ESCAP** Au moins trois PS, dont le médecin traitant, autour d'un patient et d'un besoin clinique. Activée au besoin.	**MSP** Équipes structurées autour d'un projet de santé, du premier recours ou d'une spécialité. ESCAP fonctionnelle : **au moins deux PS extérieurs à la MSP**
Appui et organisation	**DAC** Appui aux professionnels face aux parcours complexes avec un ancrage advantage medico-social	**CPTS** Projet de santé et missions collectives sur un territoire. **Une ESCAP peut s'inscrire dans une CPTS**
Étapes du parcours	**HAD · hôpital · médico-social** Partenaires de continuité aux transitions : entrée, sortie, relais.	

L'ESCAP ne crée pas de structure supplémentaire. Elle donne un cadre à la coordination autour d'un patient.

ESCAP - OBJECTIFS

- Améliorer la qualité et la continuité des soins.
- Améliorer l'accès aux soins, notamment dans les territoires sous-dotés.
- Limiter les ruptures de parcours et mieux coordonner les prises en charge complexes.
- Améliorer l'observance, la prévention et la prise en compte des interactions médicamenteuses.
- Réduire, lorsque cela est possible, les passages aux urgences, les hospitalisations et les réhospitalisations évitables.
- Fluidifier les transitions entre ville, hôpital, hospitalisation à domicile (HAD), secteur médico-social et aides à domicile.
- Respecter le libre choix du patient quant aux professionnels qui participent à son équipe.

ESCAP - Composition



Tous les professionnels de santé installés sur le territoire français, peuvent initier et se constituer en ESCAP



ESCAP est composée de minimum trois professionnels de santé, avec obligatoirement le médecin traitant identifié par le patient



Le médecin spécialiste, hospitalier ou libéral, est intégré en fonction des pathologies

ESCAP – Prérequis

Centrée sur 4 situations cliniques :



Patients **polypathologiques chroniques** de plus de 65 ans



Patients en **soins palliatifs**



Patients ayant **fait un AVC** et ayant été hospitalisés il y a moins d'un an



Patients **diabétiques** (type 1 et 2) sous insuline

ESCAP – Grille d'inclusion

Un PS prend en charge un patient qui semble présenter un besoin de coordination lié à **l'une des 4 situations cliniques visées.**

Il se connecte à son application et remplit la grille d'inclusion.

Le profil doit totaliser au moins 13 des 26 points de la grille pour être éligible (hors grossesse).

ESCAP : grille d'inclusion

	0	1	2	Score
Nombre d'intervenants PS	1	De 2 à 3	Plus de 3	
Âge	Entre 16 et 65 ans	Entre 65 et 75 ans	Moins de 16 ans Plus de 75 ans	
Nombre de pathologies	0	1	Plus de 2	

ESCAP : grille d'inclusion

	0	1	2	Score
Médicaments (y compris oxygène)	0 à 3	4	5 ou plus	
Hospitalisation au cours des 6 derniers mois	Aucune hospitalisation	1 hospitalisation	Plusieurs hospitalisations	
Chirurgie au cours des 12 derniers mois	Non		Oui	



ESCAP : grille d'inclusion

	0	1	2	Score
Grossesse (l'item n'apparaitra que pour les patientes potentiellement concernées)	Au-delà de 36 SA Pas de grossesse	Entre 32 SA et 36 SA	Entre 28 SA et 32 SA	
Vulnérabilités (addiction, précarité, état psychologique fragile)	Pas de vulnérabilité	Une vulnérabilité	Plusieurs vulnérabilités	
Aide à domicile Professionnelle ou familiale	Non	Moins d'1h/j	>1h/j	

ESCAP : grille d'inclusion

	0	1	2	Score
Mobilité (se lever, marcher)	Indépendance	Soutien / Aides techniques	Incapacité	
Continence (urinaire et/ou fécale)	Continence	Incontinence occasionnelle	Incontinence permanente	
Poids/nutrition	Poids stable		Variation de poids importante et inexpliquée (3 kgs ou plus en un mois) Dénutrition	



ESCAP : grille d'inclusion

	0	1	2	Score
Troubles sensoriels non corrigés ou non corrigeables (Audition, vision, toucher)	Aucun trouble	Légers	Importants	
Fonctions cognitives / communication (langage, mémoire, orientation)	Normales	Peu altérées	Altérées	



ESCAP – Grille d'inclusion

Si le patient a au – 13 points :

- Le PS recueille son consentement
- Il prend contact avec les PS désignés par le patient
- Ces derniers consentent à intégrer l'ESCAP (libre choix des professionnels de participer ou non à l'ESCAP)
- Les échanges entre PS se font via l'application numérique

L’application numérique

- L’ESCAP s’appuie sur les solutions numériques **existantes**
- Un **même outil** pour tous ses membres
- Outil **sécurisé**
- Outil **simple d’usage**



Rémunération et facturation

Rémunération :

- **100 € par an et par PS** pour l'acquisition et l'utilisation de l'outil ESCAP

⚠ **Nécessité de transmettre à la CPAM le justificatif d'acquisition de l'outil**

- **Forfait de 100 € par an et par PS** pour la participation à un minimum de cinq ESCAP

- La valorisation de la participation aux ESCAP permet de valider les forfaits conventionnels.



Sécurité sociale
l'Assurance Maladie
Agir ensemble, protéger chacun

Rémunération et facturation

Facturation :

- **Lettre clé spécifique** (ou code traceur) pour la facturation : fiche réglementaire N°295 du GIE Sesam-Vitale
- Facturation via le logiciel métier
- **Deux codes traceurs créés pour 2025 :**
  - l'un pour l'entrée dans l'ESCAP : *IEP*
  - l'autre pour la sortie de l'ESCAP : *OEP*



Facturer une ESCAP, étape par étape

IEP et **OEP** sont des codes traceurs non valorisés : ils ne rapportent rien en eux-mêmes, mais attestent la participation de chaque PS (au moins 5 ESCAP = forfait de 100 € par an).

1 — Aucun code

Inclure

- Un PS remplit la grille : au moins 13 points sur 26
- Le patient accepte et désigne ses PS + consentement
- Son médecin traitant en fait obligatoirement partie

2 — Code IEP

Entrer

- Chaque PS facture IEP lors de sa 1re prise en charge du patient
- Le PS qui a rempli la grille facture en premier
- **ESCAP reconnue dès que 3 PS ont facturé IEP**

3 — Code OEP

Sortir

- Sortie des critères, fin de prise en charge, décès, ou moins de 3 PS
- **Chaque membre facture OEP**

EXEMPLE · LOUISE, 79 ANS, DIABÉTIQUE SOUS INSULINE

1 Inclure

Dominique, pédicure-podologue, découvre une plaie et remplit la grille (14/26). Louise accepte et désigne son MT, son pharmacien, son endocrinologue et son orthophoniste.

2 Entrer

Dominique facture **IEP** en premier. Le MT facture **IEP** et invite biologiste, infirmier et kiné. Au troisième **IEP**, l'ESCAP est reconnue.

3 Sortir

La plaie cicatrise et Louise ne remplit plus les critères. Chaque membre facture **OEP** lors de sa dernière intervention.

ESCAP – Evaluation de l'expérimentation

- A l'issue des 3 ans : par l'UNPS en coopération avec l'Assurance Maladie
- Modalités d'évaluation de l'expérimentation définies dans le cahier des charges de l'expérimentation
- Les critères d'éligibilité à la rémunération pourront être révisés.

Objectif : pérenniser le dispositif

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

A vos questions…

https://www.unps-sante.org/escap/presentation-generale/

ESCAP
Équipe de Soins Coordonnée Avec le Patient

https://www.instagram.com/escapunps/

UNPS
Union Nationale des Professionnels de Santé

UNPS sur LinkedIn
https://fr.linkedin.com/company/union-nationale-des-professionnels-de-sante

- Shaïna Ould Ahmed
- 06 99 19 69 62
- shaina.ould-ahmed@unps-sante.org